



**COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE**  
6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble  
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : cluq-grenoble@aliceadsl.fr

Réf. JPC/MPC/ 03010

Grenoble, le 18/03/2009

**Membres du Groupe de Travail  
Président(e)s des Unions de Quartier  
Administrateurs**

**GROUPE DE TRAVAIL CENTRE VILLE**

Compte rendu de la réunion du mercredi 25 février 2009

Au local du CLUQ

Présents : H. de Choudens (Championnet), M.T Lavauden (C.Ville), J. Tournon (N. Dame), J.P. Charre (St Laurent).

**1 - Rédaction d'un courrier de relance à Monsieur le Maire**, avec copie aux quatre Adjointes concernés (Urbanisme, Espaces Publics, Démocratie locale, Secteur 2), suite à l'absence de toute réaction à l'envoi, fait le 12 janvier, de la « Synthèse des réponses au questionnaire sur certains aspects du réaménagement des quais ».

**2 - Extension de la réflexion du « Groupe de Travail Centre Ville ».**

Le Groupe de Travail tend à se transformer en Commission d'analyse, de réflexion et de prospective et à se distinguer ainsi de la Commission Urbanisme, qui s'attache aux aspects concernant directement les Unions de Quartier.

Les questions majeures semblent être :

- la polarisation, la concentration des services et la spécialisation des centres ;
- la différenciation formelle et fonctionnelle des quartiers.

**2.1 - La question de la polarisation/concentration se pose pour les services.**

N'y aurait-il pas lieu de distinguer ceux qu'il est possible ou même souhaitable de concentrer et ceux qui gagneraient à être mieux répartis ?

Elle se pose aussi, par exemple, pour les établissements universitaires et de recherche / développement. Grenoble a connu quatre périodes : celle de l'Université en ville, plus ou moins concentrée dans le Palais de l'Université, place de Verdun ; celle de la concentration sur un Campus extérieur à la ville, selon le modèle américain ; celle de l'« essaimage » à travers la ville (« Université 2000 »), notamment le long de « l'axe sud » (jusqu'à l'Institut des Médias d'Echirolles), et, aujourd'hui, s'annonce une reconcentration sur le Campus et la Presqu'île. L'Université grenobloise assume ainsi divers héritages (un Campus, des pôles disséminés (Santé, Territoires, ...), et porte à la fois un projet externe de réintégration à la ville (dans une Presqu'île « urbanisée »), et un projet interne de fusion en une seule Université, d'unification administrative de composantes éclatées.

**2.2 - La question se pose aussi pour les équipements demandant de grandes surfaces**, comme le stade d'agglomération, le théâtre, une médiathèque, qui ressortent à la fois de la proximité, de l'attractivité, de la convivialité, du service.

Cela amène la question des relations entre les centres, les grands équipements, ... Celle-ci se pose au niveau de la Ville de Grenoble, mais aussi de l'agglomération, avec la montée en puissance de « centres périphériques », c'est-à-dire la concentration de services, d'administrations, de commerces, d'équipements, dans un pôle extérieur à la ville centre et en voie d'autonomisation.

### **3 - Appellation et missions de la Commission.**

Après discussion, les participants s'arrêtent sur la proposition suivante : « Prospective Urbaine : centralités et interrelations. Objectifs : travailler sur l'organisation et le fonctionnement de la ville et sur leurs évolutions, conduire des analyses, envisager divers scénarios, proposer des orientations, susciter des débats, ... ».

L'idée est de combiner le travail pratique sur des projets, comme le réaménagement des quais, l'aménagement de la Presqu'île, et une réflexion globale couvrant leurs impacts sur l'organisation et le fonctionnement de la ville.

Jean-Pierre Charre

\* \*  
\*

## Convocation

**Mercredi 25 mars 2009 à 18h30**

**Au local du CLUQ (6 rue du 4 septembre)**

**Ordre du jour :**

**- réponse de la Municipalité à notre relance concernant le réaménagement des quais : compte rendu d'une réunion avec les quatre adjoints, le mercredi 11 mars,**

**- avancement du processus de réaménagement des quais ;**

**- coopération avec la Commission Urbanisme du CLUQ et éventuellement LAHGGLO ;**

**- extension du champ de travail de la Commission :  
mise en œuvre de cette extension : définition d'un programme de travail.**